



Innovation Remises de prix de l'association

Cent jours pour entreprendre

Dernièrement, « 100 jours pour entreprendre » récompensait 10 projets de jeunes créateurs d'entreprises. Un projet créé en 2012 par le biais d'entrepreneurs et de partenaires comme M6, la RATP ou encore Virgin. Il a pour but de lancer des jeunes et de les aider à ouvrir leur entreprise. L'idée principale de cette association est de donner envie à ces jeunes de 18 à 26 ans de créer leur boîte et ainsi, de pouvoir entreprendre.

Depuis 2012, les candidats participent en envoyant une vidéo de leur idée. Cette vidéo est ensuite visionnée par leur réseau afin d'obtenir un maximum de votes. Pour cette 3^e promo, les porteurs de projets misent sur l'innovation et l'audace. D'autant plus que le parrain

de cette année n'est autre que Frédéric Mozella, le fondateur de Blablacar.

Une Nancéienne sort du lot

Parmi eux, Louise Hériat, la jeune femme originaire de Nancy, détient son projet « 3 Délice », des pâtisseries réalisées en 3D. Un projet original qui lui vaut d'être lauréate. La jeune fille a reçu des documents lui permettant de mener à bien son projet : accompagnements juridiques, comptables et financiers.

Pour Morgan Van Haecke, déléguée générale de l'association, « les jeunes s'orientent de plus en plus vers les économies collaboratives. Il n'y a pas de projet déterminé. Ils sont évalués sur leur capacité à communiquer »,



■ « Les jeunes s'orientent de plus en plus vers les économies collaboratives ».

Photo ER

L'association aide les jeunes et ouvre son carnet d'adresse afin de les lancer dans le grand bain. Un projet qui fonctionne bien puisque la plus grosse réussite se nomme « Mobey », une applica-

tion mobile qui consiste à vérifier les relevés en grande distribution. Depuis sa création il y a deux ans, elle compte 18 salariés et reste un modèle pour les concurrents de cette année.

Lucien SAVIN